

Avis de constitution

SOCIETE « SIMI LUXEPOINT »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8eme TRANCHE EN  
FACE DE LA CNPS ANGRE DJIBI, Lot 492, Ilot 00, Lot 492,  
Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 07/06/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SIMI LUXEPOINT »

Objet :

- Froid
- Vente de Véhicules
- Promotion et Gestion Immobilière
- Commerce de tous genres.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8eme TRANCHE EN  
FACE DE LA CNPS ANGRE DJIBI, Lot 492, Ilot 00, Lot 492,  
Ilot 00

Dirigeant(s) M ODEWALE FAWASI OMOKOREDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00540 du 14/01/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02732/GTCA/RC/2026 du 14/01/2026

